AVIS pour l'inscription
Formation en Temps Aménagé
ELECTRONIQUE ET SYSTEMES INTELLIGENTS

Les candidats ADMIS (liste jointe) doivent obligatoirement ramener leur dossier au guichet de la Formation temps aménagé à la scolarité de la faculté des sciences pour s'inscrire munis des pièces ci-dessous avant Samedi 07 Novembre 2026 à 13 h

1) **Reçu de préinscription à générer via le lien : https://my.umi.ac.ma**
2) **Diplômes originaux du Baccalauréat et du DEUG et de Licence (ou équivalent) et leurs copies.**
3) **Originaux des relevés de notes et leurs Copies**
4) **Une copie de la Carte Nationale d'Identité (CIN).**
5) **Un extrait d'acte de naissance.**
6) **Un engagement dument rempli et signé avec signature légalisée précédée de la mention « lu et approuvé »**
7) **Attestation de travail ou de CNSS ou Patente ou autre document qui justifie le droit de poursuivre la formation.**
8) **Reçu de paiement ou de virement nominatif des frais de scolarité première année de la formation qui s'élève à 15 000 DH :**

Au compte de la Faculté des Sciences Meknès

Numéro de compte : 310 480 10100 247020 6310 170

Auprès de : Trésorerie régionale de Meknès

NB :

- **Tout dossier incomplet annule l'admissibilité**
- **Le dépôt du dossier s'effectue en présentielle dans le délai imparti passé ce délai l'admissibilité sera réservé aux candidats de la liste d'attente par ordre de mérite**